Question à un expert :

« Les Chèques-Entreprises, une (r)évolution pour les PME ? »

Antoine Délépine, Responsable Aides Publiques chez CBC Banque

Bruxelles, le 2 mai 2017 – Le 10 mars dernier, la Région Wallonne lançait son nouveau portail d’aides de premier niveau à destination des entreprises. Ce guichet numérique baptisé Chèques-Entreprises (www.cheques-entreprises.be) reprend désormais certaines anciennes aides qui ne sont plus d’actualités depuis la mi-décembre (aides à la consultance, bourse de pré-activité, prime à l’innovation, prime à la création d’une entreprise…). En tout ce sont 11 aides thématiques principalement destinées aux PME, TPE et starters qui jusqu’ici étaient éparpillées et possédaient leurs propres méthodes d’octroi.

De son côté, CBC a, en 2015, également conclu 12 engagements envers les PME/TPE et les indépendants wallons. CBC s’est ainsi engagée à accompagner les entreprises wallonnes dans l’accès aux subsides de la Région. Concrètement, CBC conseille les entreprises sur les aides publiques principalement à l’investissement mais aussi les mécanismes et conseils relatifs à la recherche et au développement et aides thématiques.

11 leviers de développement pour les PME

Les aides publiques wallonnes jusqu’ici disponibles au travers de multiples points d’accès, jouissent désormais d’une vitrine digitale accessible en quelques clics (www.cheques-entreprises.be). L’offre de la Région wallonne couvre de très larges domaines d’expertise et de consultance. Nombre d’entrepreneurs et de créateurs d’entreprises devraient donc trouver une aide à la mesure de leurs ambitions parmi les 11 matières concernées. En fonction du profil de l’entreprise, ils peuvent demander un accompagnement en matière de technologie, de propriété intellectuelle, obtenir des conseils en création d’entreprise, bénéficier d’un coaching à la création ou la transmission d’entreprise, s’informer sur le développement international, la formation à la création d’entreprise, ou encore sur l’énergie. Les trois premiers volets du portail initié en mars dernier concernent l’excellence opérationnelle, la consultance stratégique et la transformation digitale et la cyber-sécurité.

Un devoir d’information et de visibilité

Bien sûr, un accompagnement peut encore s’avérer nécessaire étant donné la nouveauté du système mis en place. Le chantier déjà bien abouti s’ouvre progressivement dans le courant de l’année et le portail fera probablement ses maladies de jeunesse.

Informer les entrepreneurs qui ont le nez dans le guidon sur ces aides, les accompagner dans le diagnostic et l’étude de faisabilité quant aux aides à recevoir s’annonce comme l’étape ultime d’un vrai plus pour la Wallonie. *« Aujourd’hui, trop d’activités s’arrêtent après trois années d’existence à peine, alors que bon nombre d’entre elles auraient probablement pu être sauvées grâce à ces conseils et subsides. C’est un fait qu’il ne faut plus ignorer dans une volonté de croissance d’une région unique. »* Antoine Délépine, Responsable Aides Publiques chez CBC Banque.

Une Wallonie qui bouge dans le bon sens

Petite révolution ou, pour le moins, grande solution, la réforme des Chèques-Entreprises est donc devenue réalité il y a quelques semaines, et c’est l’ensemble du secteur des entreprises qui peut s’en réjouir. Ces chèques remplacent l’ancien régime des petites aides PME. Jusqu’ici, les entrepreneurs avaient accès à certains subsides mais tous disparates et suivant une méthodologie propre. Clarté est donc faite.

Le Ministre Marcourt, à l’initiative de ce guichet unique, a qualifié cette réforme des petites aides PME de mesure forte de la stratégie du Gouvernement. Une mesure d’autant plus attendue et bien accueillie qu’elle découle du Manifeste pour les PME établi en 2016, fruit d’une concertation de différents acteurs du secteur. Les PME, TPE et Starters sont concernées par ces nouvelles mesures, soit une immense partie de entreprises wallonnes. La Wallonie bouge donc, tout comme elle l’avait fait pour les chèques-formations, dont cette réforme-ci s’inspire.

**A propos de CBC Banque**

CBC, active en banque et en assurance, est la banque wallonne autonome du groupe KBC, groupe financier de premier plan aux niveaux national et européen. Banque unique dans une région unique, CBC offre un service complet dans les secteurs de la banque et de l'assurance en Wallonie. Cet ancrage local fort choisi par le groupe permet à CBC d'être proche de ses clients et ainsi de répondre au mieux à leurs attentes.